Bulletin Municipal 2020



Sommaire

| Едіто | p. 3 |
|---|---------------|
| Vos élus | p. 4 |
| 2020 : Une année particulière | p. 5 |
| Finances - Budget | p. 6-7 |
| Urbanisme | p. 8 |
| Jumelage | p. 9 |
| Infos utiles | p. 9 |
| Travaux | p. 10-11 |
| Voirie | p. 12 |
| Fibre | p. 13 |
| Environnement - Cadre de vie - Développement durable - Bien vivre ensemble | p. 14-17 |
| CCAS | p. 18-19 |
| Communication | p. 19-21 |
| Scolaire - Périscolaire | p. 22-23 |
| Les associations | p. 24-35 |
| Communauté de Communes | p. 36-37 |
| J'♥ Oytier en images | p. 3 7 |
| ÉTAT CIVIL | p. 3 8 |
| A l'honneur | D. 39 |

Direction de la publication : René PORRETTA, Murielle BONNEFOY.

Rédaction et correction : équipe municipale et commission communication, agents administratifs, associations, écoles, lsère Fibre.

Maquette, PAO: René PORRETTA, Murielle BONNEFOY

Photos : Mairie de Oytier, AdobeStock (droits acquittés), Associations, F. Granjon, CCCND, Oytillard.e.s nommés dans le cadre de J'♥ Oytier en images.

Impression : Imprimerie Cuzin - Meyrié - IMPRIM'VERT / PEFC

Dépôt légal : décembre 2020

Si par mégarde, une erreur s'est glissée dans ce bulletin, nous vous prions de nous en excuser. Vous pouvez demander un rectificatif qui sera publié dans le prochain bulletin, en envoyant un mail à com@oytier.fr.

Едіто



Chères oytillardes, chers oytillards,

Il y a un an exactement, toutes les chaînes d'information nous annonçaient l'émergence d'un nouveau virus en Chine, dans la ville de Wuhan. A l'époque, nous étions bien loin d'imaginer l'ampleur de l'épidémie qui en découlerait et surtout, les effets néfastes qu'elle aurait à l'échelle de la planète et jusque dans notre quotidien.

Cette crise sanitaire a d'abord révélé les fragilités de notre système de santé, ce qui a amené les pouvoirs publics à mettre en œuvre des mesures de confinement très strictes.

Au-delà de la privation de notre liberté de mouvement, ces dispositifs ont profondément affecté notre économie nationale et plus particulièrement certains secteurs d'activité comme la restauration, le tourisme, la culture, etc.

C'est dans ce contexte très difficile que la nouvelle équipe municipale a démarré son mandat. Il a fallu s'adapter rapidement à cette situation, à la fois anxiogène et pleine d'incertitude, tout en assurant la continuité du service public. Je remercie sincèrement le personnel communal et mes collègues élus pour leur disponibilité et leur dévouement.

Je tiens à adresser également ma gratitude à toutes les personnes qui, pendant les premiers mois de la pandémie, se sont proposées pour apporter leur aide à la commune. Mes remerciements les plus chaleureux aux couturières volontaires de Oytier, qui ont réalisé plus de 3 000 masques en tissu alors qu'il était impossible, à l'époque, de trouver des masques chirurgicaux en France. Merci également au collectif « les visières solidaires » qui a œuvré sous l'impulsion de monsieur Jean-François Blaise.

Aujourd'hui cette crise est loin d'être terminée mais la vie continue et notre projet communal doit absolument se poursuivre. Vous retrouverez plus en détail quelques-uns de nos objectifs en parcourant les pages de ce bulletin municipal.

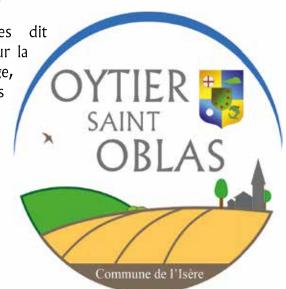
Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous remercier de votre confiance renouvelée lors des élections municipales. C'est une équipe enthousiaste et motivée qui m'accompagnera pour les six prochaines années. Nous nous engageons à servir notre village avec honnêteté, efficacité et humilité, dans l'écoute et le respect de tous ses habitants.

En cette fin d'année, mes pensées vont évidemment au personnel soignant en première ligne dans cette crise sanitaire ainsi qu'aux familles touchées par la maladie et le deuil.

N'oublions pas tous les professionnels des commerces « non essentiels » et du monde du spectacle qui luttent pour la survie de leur activité. Nous leur souhaitons beaucoup de courage, en espérant que l'année 2021 ouvre une page sur des jours plus heureux et qu'elle nous apporte à tous la joie de nous retrouver avec nos amis et nos proches en toute liberté.

Mon équipe se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, même si elles seront forcément différentes.

Votre Maire René PORRETTA



Vos élus



Jean-Claude MUNARI 1er adjoint Affaires générales / Urbanisme / Voirie



Monique GRANJARD 2ème adjointe CCAS et Personnes âgées



René PORRETTA Maire



Cathy CHANUT 4ème adjointe Finances



Loup BRESSON
5ème adjoint
Vie scolaire / Périscolaire



Murielle BONNEFOY Conseillère municipale déléguée Communication



Auguste LINAGE Conseiller municipal délégué Gestion des salles et matériels / Cérémonies / Bois et forêts



Joseph PERRIER 3ème adjoint Bâtiments communaux / Équipements sportifs / Cimetière



Jean-Louis VENIAT Conseiller municipal délégué Jeunesse / Correspondant Défense Nationale



Betty VISCOGLIOSI Conseillère municipale déléguée Environnement / Développement durable / Fleurissement



Xavier AUDEBET Conseiller municipal



Véronique AVELLANEDA Conseillère municipale



Maryline TASCIOTTI Conseillère municipale déléguée Vie associative / Animation



Enzo DORAZIO Conseiller municipal



Jean-Marc FILERE Conseiller municipal



Caroline MAGEM Conseillère municipale



Aurelie VERON Conseillère municipale



Sandrine BROCHU Conseillère municipale



Jean-Pierre MESTRALLET Conseiller municipal

2020 Une année particulière

COVID-19

Dès le mois de mars, à Oytier, comme partout en France, le temps s'est arrêté sur une crise sanitaire sans précédent. Retraçons cette année si particulière pour tous, si particulière pour le fonctionnement de notre village.

Mars

Le confinement débute le 17 mars. Juste avant, le premier tour des élections municipales peut se dérouler avec toutes les précautions nécessaires. Le nouveau Conseil élu au premier tour doit être mis en place après le 22 mars mais le confinement repousse cette échéance. L'ancienne équipe municipale poursuit son mandat et chacun reste mobilisé. Nous les en remercions.

La mairie, comme les autres services publics, est fermée. Dans les coulisses chacun s'active pour gérer au mieux cette crise sanitaire et pour que le service public minimum soit assuré.

Avril

La solidarité est de mise. Le CCAS accompagne les personnes fragiles et isolées, des courses leur sont livrées. Des initiatives de oytillard.e.s se mettent en place. C'est ainsi que notre réseau de couturières bénévoles prend vie. Elles cousent, cousent sans relâche et produisent de nombreux masques en tissus. La communauté de communes et la municipalité organisent l'achat et l'approvisionnement de matières premières.

Mai

C'est le mois du déconfinement. Les masques des couturières sont distribués aux habitant.e.s le 9 mai, au foyer rural.

Le nouveau conseil municipal est enfin installé le 23 mai. Les élus distribuent dans les boites aux lettres les masques des couturières et les masques offerts par la Région.

La municipalité met à disposition de la population, durant une matinée, des bennes pour les encombrants.

L'école reprend et demande de nombreuses adaptations. Une coopération avec les écoles se met en place. Des enquêtes sont réalisées auprès des parents et une alternance des enfants présents à l'école est organisée. La municipalité assure la garderie comme habituellement et en plus sur les heures scolaires pour accueillir les enfants des soignants qui doivent être à leur poste.

La cantine est réinventée avec des repas emballés, consommés en classe. Les oytillard.e.s soutiennent les efforts de la municipalité en gardant leurs enfants pour les repas quand ils le peuvent.

Le protocole sanitaire est mis en place : la municipalité organise la désinfection des classes chaque jour et équipe les sanitaires d'essuie-mains jetables.

La mairie réouvre ses portes au public le 28 mai. Les commémorations et festivités sont annulées jusqu'en iuillet.

Juin

Nouvelle enquête auprès des parents. Les adaptations à l'école et dans les services périscolaires se poursuivent. Les agents du périscolaire sont toujours présents et n'hésitent pas à aménager leurs horaires pour répondre aux besoins du service.

Août

Une grande idée, soutenue par la municipalité permet aux oytillard.e.s de partager enfin une soirée festive et culturelle. *L'Estivale du Tonton* est un succès qui se déroule dans le strict respect des règles sanitaires.

Septembre - Octobre

L'école reprend enfin, avec un protocole sanitaire qui permet à tous les enfants d'être scolarisés. Un semblant de « normalité » s'installe, rythmé tout de même par les arrêtés préfectoraux qui se succèdent : port du masque obligatoire dans un périmètre autour des écoles, limitation des rassemblements sur les espaces publics, fermeture des ERP (Etablissements Recevant du Public) pour les activités ne permettant pas le port du masque et pour les rassemblements privés.

Novembre

Un nouveau confinement est mis en place. A l'école, les enfants de primaire doivent porter un masque et le protocole sanitaire est renforcé. Chaque enfant des deux écoles oytillardes reçoit, par la mairie, deux masques confectionnés par les couturières bénévoles durant le 1 er confinement. La municipalité travaille à nouveau avec les directrices d'école; les arrivées et départs des enfants sont aménagés (d'autant plus que, dans le même temps, le plan Vigipirate est renforcé), la garderie et la cantine s'adaptent.

Un arrêté municipal annonce la fermeture des salles communales.

La cérémonie du 11 novembre et le conseil municipal ont lieu à huis clos.

Les médiathèques mettent en place un « drive ». Le nouveau site de la mairie est mis en ligne et peu de temps après les oytillard.e.s peuvent télécharger une application sur leur smartphone. Il faut garder le lien.

Décembre

La médiathèque réouvre ses portes. Le CCAS distribue les colis de Noël. Les oytillard.e.s reçoivent ce Bulletin municipal... Nous gardons le lien.



Dans un contexte économique de plus en plus contraint, la gestion des finances de la commune impose des choix et quelquefois, ne laisse pas le choix. Pour autant, le développement de la commune et la qualité de vie des Oytillard.e.s est toujours notre préoccupation principale.

L'impact de la crise sanitaire que nous vivons actuellement n'est pas encore mesurable mais il sera très probablement négatif sur les dotations de l'état aux communes. Nous devons également prévoir l'imprévisible. Comme chaque année, des dépenses imprévues viennent grever notre budget : pannes matériels, dégâts dus aux intempéries et bien évidemment les dépenses dues à la crise sanitaire...

Aujourd'hui, notre plus gros projet voit le jour :

Construction d'un restaurant scolaire et d'un local technique.

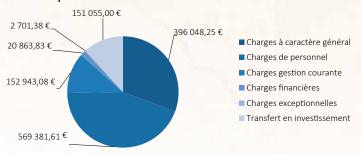
Cet investissement fait suite à une réflexion commune avec les parents, le personnel et les élus dans le souci d'améliorer la sécurité et le quotidien de nos enfants. Cette opération a bénéficié de 80% de subventions ce qui est assez exceptionnel pour le souligner (voir le détail des financements dans l'article consacré à cette réalisation, page 10).

Voici les grandes lignes du budget 2019, qui est désormais clos, ainsi qu'une présentation du budget primitif 2020.

Budget 2019 - Réalisé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses réelles de fonctionnement 2019



Total des dépenses de fonctionnement

1 292 993,15 €

Recettes réelles de fonctionnement 2019

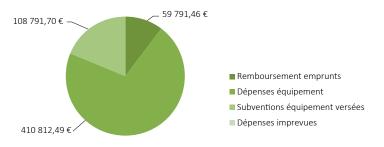


Total des recettes de fonctionnement

1 330 593,73 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement 2019



Total des dépenses d'investissement

579 395,65 €

Recettes réelles d'investissement 2019



Total des recettes d'investissement

783 922,58 €

Fiscalité

Le Conseil municipal a décidé de maintenir les taux actuels, en vigueur depuis 2007, pour les différentes taxes communales :

Taxe d'habitation = 11.89%Taxe foncière bâti = 15.04%Taxe foncière non bâti = 62.01%

Pour rappel, la taxe d'habitation disparaît pour de nombreuses résidences principales à partir de 2020 (80% des foyers). Les recettes de taxe d'habitation perdues par la commune doivent être compensées par l'Etat.



Le budget communal est un acte juridique qui prévoit et autorise des dépenses et des recettes.

En début d'année civile, il est présenté et voté en Conseil municipal. C'est le budget primitif. Ce budget contient 2 grandes parties appelées sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement

Elle permet le fonctionnement au quotidien de la commune. C'est un juste équilibre entre recettes et dépenses qui impose des choix et des priorités.

Les recettes sont issues des prestations de services, des impôts et taxes ainsi que des dotations de l'état pour le fonctionnement des communes. Les dépenses sont composées des charges qui permettent le fonctionnement au quotidien : charges de personnel, achats de fournitures et matériels, entretien des bâtiments et de la voirie, intérêts d'emprunts, etc.

La section d'investissement

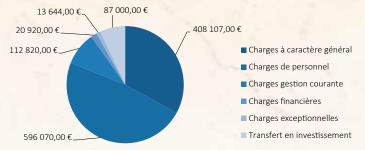
Elle permet à la commune de se développer, de préparer son avenir. lci aussi, priorités et choix sont de mise, sur du plus long terme.

Les recettes sont composées essentiellement d'emprunts et de subventions. Les dépenses sont liées à des projets de construction et d'aménagement.

Budget primitif 2020 - Prévisionnel

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2020



Total des dépenses de fonctionnement 1 238 561,00 €

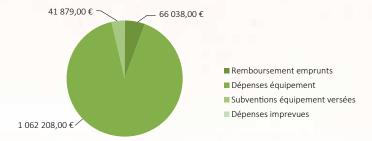
Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2020



Total des recettes de fonctionnement 1 114 092,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses prévisionnelles d'investissement 2020



Total des dépenses d'investissement 1 170 921,00 €

Recettes prévisionnelles d'investissement 2020



Total des recettes d'investissement 1 073 613,00 €

URDANISME

Depuis quelque temps, nous constatons ici et là des travaux de construction réalisés sans aucune demande d'autorisation préalable. Par ailleurs, les panneaux d'affichage réglementaires sont soit absents, soit mal implantés. Les dossiers sont très souvent déposés dans l'urgence, voire le jour pour le lendemain, ce qui est parfaitement incompatible avec les délais d'instruction. Afin d'éviter les contentieux et les poursuites, nous vous recommandons fortement de respecter la loi en la matière.

- Tous travaux de construction création, modification, extension, garage, ouvertures, véranda, toiture, ravalement de façade, clôture, piscine, abris de jardin, terrasse surélevée, fenêtre de toit, panneaux photovoltaïques, carport, etc doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux. Les divisions parcellaires et les démolitions sont traitées également par l'intermédiaire d'une déclaration préalable.
- Le délai d'instruction est d'1 mois pour les déclarations préalables et de 2 mois pour les permis de construire. Attention dans les périmètres « bâtiments de France » les délais passent à 2 mois pour les déclarations préalables et 4 mois pour les permis de construire (pour Oytier 2 secteurs : Chapelle Saint Jean et Château de Septème). Donc n'attendez pas la dernière minute.
- Les travaux dans les maisons comportant des matériaux amiantés, font l'objet d'une procédure particulière de désamiantage sous la responsabilité du propriétaire.
- Pour les dépôts de dossier, le service urbanisme enregistre les dossiers uniquement pendant les horaires d'ouverture au public.
- L'adjoint en charge de l'urbanisme reçoit uniquement sur rendez-vous.
- Une fois l'autorisation obtenue, le pétitionnaire doit obligatoirement afficher les détails de son autorisation sur un panneau d'affichage réglementaire visible de la voie publique. La consultation des dossiers par les tiers peut alors se faire. Désormais et afin d'éviter les oublis de la part des requérants, la commune exigera systématiquement une photo présentant la preuve d'affichage du panneau.
- La déclaration d'ouverture de chantier est un document qui permet de signaler à la mairie le commencement des travaux. Elle concerne uniquement le bénéficiaire d'un permis de construire ou d'un permis d'aménager. Elle doit obligatoirement être adressée dès le commencement des travaux.
- La durée de validité de l'autorisation est de 3 ans. Si les travaux n'ont pas commencé dans ce délai ou si vous les interrompez pendant plus d'un an l'autorisation périme. Vous pouvez demander la prolongation de votre autorisation si vous ne pouvez pas commencer les travaux dans les 3 ans ; cela deux fois pour une durée d'1 an. Cette demande doit être impérativement adressée par lettre recommandée.
- A la fin des travaux le titulaire de l'autorisation doit adresser une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux. Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux. Un contrôle intervient alors dans les 3 à 5 mois. Si les travaux ne sont pas conformes, plusieurs cas de figure se présentent : soit ces irrégularités sont mineures et respectent malgré tout les règles d'urbanisme en vigueur ; soit elles sont régularisables par une demande de modification ; soit elles ne correspondent en rien à l'autorisation ou ne respectent pas les règles en vigueur, le maire peut alors procéder à une mise en demeure pour la mise en conformité.

Nous sommes encore pendant quelques mois, sous la Réglementation Nationale de l'Urbanisme (RNU) en attendant la phase d'enquête publique et l'approbation de notre futur PLU (Plan Local d'Urbanisme). Ce qui veut dire que toutes les demandes d'autorisations sont soumises au préfet pour avis conforme. Nous ne pouvons préjuger à l'avance de la réponse qui sera faite par les services de l'État. Cependant il faut savoir que généralement la mairie est dans l'obligation de suivre cet avis conforme sans quoi elle risque de se retrouver dans l'illégalité.

C'est un point important a prendre en compte lors du dépôt d'un permis de construire.

NPOS UTILES

Un message d'amitié réconfortant

JUMELAGE

Cette période de fête qui arrive est aussi l'occasion d'envoyer un message d'amitié à nos amis. C'est ce que vient de faire le maire de Castelliri, notre commune jumelle, à notre attention. Voici le message traduit dans le cadre vert. Nous ferons de même dans quelques jours pour Noël.



La Covid-19 a ralenti les contacts humains mais ne pourra pas changer les pensées et les sentiments.

Ce matin, le maire et le conseiller en charge du jumelage Lorenza Lafrate ont reçu deux masques faits à la main de Mme Maria Llie, à la demande de la commune, et qui portent symboliquement les noms des deux villes jumelées, Castelliri et Oytier Saint Oblas ainsi que les drapeaux des États membres. Les masques sont destinés aux deux maires et, prochainement, nous les livrerons à René Porretta.

Nous avions commencé une merveilleuse expérience, faite de contacts et d'échanges qui a malheureusement été temporairement interrompue en raison de la pandémie. Nous reprendrons bientôt, nous en sommes sûrs et nous récupérerons tout ce temps que nous passons à la lumière d'agréables souvenirs.

Un accueil chaleureux avec une affection inchangée et mes meilleurs vœux de joyeuses fêtes à la Communauté de Oyter Saint Oblas par l'intermédiaire de leur maire René Porretta.

Un grand merci également à notre concitoyenne Maria Llie qui a fait don des masques.

De nombreuses circonstances ont fait que nous n'avons pu revoir nos amis de Castelliri. Dès que cela sera possible, nous réunirons notre comité de jumelage afin de réanimer la flamme de l'amitié et réorganiser des échanges culturels et festifs avec notre commune jumelle talienne. Nous pensons bien à eux dans cette période difficile ou un virus nous a montré, finalement, qu'il n'y avait pas de frontières.

SERVICES D'URGENCE

Pompiers: 18 (portable 112)

Gendarmerie Heyrieux: 04 78 40 00 50

VOTRE MAIRIE

Tel: 04 74 58 26 08 ou mairie.contact@oytier.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h

2 samedis par mois de 8h30 à 12h (selon planning affiché en mairie et sur www.oytier.ff).

GESTION DES DÉCHETS

Ramassage ordures ménagères : mercredi matin

Déchèteries

• Valencin:

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 13h/19h - Mercredi : 8h/12h - 13h/19h

Samedi: 8h/12h - 13h/18h • Saint-Georges-d'Espéranche:

Jeudi: 14h/18h - Vendredi: 10h/12h - 14h/19h

Samedi: 8h/12h - 13h/18h http://www.smnd.fr/

MÉDIATHÈQUE

Accueil du public le mercredi de 9h30 à 12h, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h

Durant les vacances de Noël, la médiathèque sera fermée sauf mercredi 23 décembre de 9h30 à 12h.

VIE DE L'EGLISE

Personnes à contacter pour les différents services :

- Funérailles: Jean SERVANIN Tel: 04 74 58 21 65.
- Mariage, Baptême, demande de messe : Lucette EMERARD Tel : 04 74 58 25 28.
- Catéchèse : Maguy MONTAGNIER Tel : 04 74 58 21 32.

Ces personnes pourront vous donner les informations nécessaires.

Les horaires et les lieux de Messe sont sur le tableau d'affichage de l'église (en face de la boite aux lettres jaune) ou sur le site de la Paroisse Saint Hugues de Bonnevaux :

http://www.paroisse-sthugues-bonnevaux.fr/.

TRAVAUX

Restaurant scolaire et local technique

Pour rappel : le nombre d'enfants qui fréquentent la cantine scolaire augmente sans cesse. Le bâtiment actuel n'est plus très adapté en raison de sa superficie, de sa configuration, de ses équipements et des normes de sécurité. La meilleur solution est la construction d'un nouveau restaurant scolaire, moderne et fonctionnel. Dans le même temps, nous constatons que le local technique est trop petit. Suite à l'étude de faisabilité réalisée en 2018 et après la procédure d'appel d'offre, les travaux ont commencé au mois de janvier 2020 -> Le nouveau bâtiment du restaurant scolaire et du local technique sort de terre!

Le premier confinement a ralenti fortement la progression du chantier. Aujourd'hui, les travaux avancent bien et leur réception devrait avoir lieu en tout début d'été. Cela permettra ensuite à la commune d'équiper les locaux afin que tout soit prêt pour la rentrée scolaire 2021.

Au rez-de-jardin (au niveau du stade), le local technique de 180 m² remplacera l'ancien devenu trop exigu.

Au dessus, au niveau du parking de l'école Saint-Exupéry, le restaurant scolaire de 350 m² pourra accueillir 200 enfants pour les repas. Cet espace est pensé pour être polyvalent et accueillir également la garderie périscolaire. Côté cuisine, la configuration et l'équipement permettront de fournir des repas en liaison froide.

COÛT DU PROJET

Coût des travaux : 713 655,54 € HT Subventions:

- État : 89 500 €

Région ARA: 90 000 €

Conseil Départemental : 252 839 €

CCCND: 138 585 €



Auvent école Saint Exupéry



Maison des associations

La maison des associations sera utilisable d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2021. Réservée à l'ensemble des associations Oytillardes, elle peut accueillir au moins 40 personnes assises. L'usage du four à pain installé à l'intérieur de cette salle sera exclusivement réservé à l'association « les Amis du Pain ».

Avec l'ancienne buvette des boules, cet ensemble de 180 m² est prévu pour de petites assemblées ou pour des manifestations d'associations qui pourront utiliser notamment la petite cuisine, la buvette, les toilettes et la salle. L'esplanade extérieure permettra de recevoir également des manifestations aux beaux jours.

COÛT DU PROJET

Coût des travaux : 74 387 € HT

- Conseil Départemental : 21 527 €

- CCCND: 26 093 €



Voirie

Subventions:

- État DETR : 37 366 €

COÛT DU PROJET

Coût des travaux : 208 040 € HT

- Conseil Départemental : 40 000 €

RD 75 - Le Péage de Oytier

AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ ROUTE DU PÉAGE

La dernière tranche d'aménagement de la route du Péage de Oytier s'est terminée au printemps 2020. Ces travaux ont permis de mettre en sécurité le carrefour de la montée de Saint Just et de la RD 75 grâce à l'installation de feux tricolores.

PASSERELLE

Mardi 26 mai 2020, la passerelle arrivait sur un camion et était installée le long

de la RD 75 à l'entrée du Péage de Oytier. Cette

passerelle enjambant le torrent en parallèle du pont permet de mettre en sécurité les piétons à cet endroit où il est impossible d'élargir le trottoir. Un sentier piéton qui arrive ici depuis le lotissement les Garennes est emprunté par de nombreux jeunes qui rejoignent l'arrêt de car.

Coût des travaux : 24 295.78 € HT

COÛT DU PROJET

Subventions:

- Région ARA : 15 000 €

- Conseil Départemental : 4 436 €









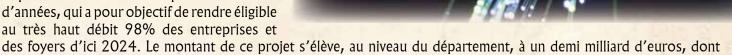






La fibre optique est une véritable révolution technologique. En effet, les données circulent maintenant grâce à la lumière ce qui permet un flux de transmission beaucoup plus rapide. Depuis que cette technologie est annoncée pour l'ensemble des foyers de la commune, nous voudrions tous aller plus vite que la fibre...

C'est un chantier colossale engagé par le Département de l'Isère depuis une dizaine d'années, qui a pour objectif de rendre éligible au très haut débit 98% des entreprises et



1,2 million financé par la communauté de communes. A Oytier, les travaux d'enfouissement du réseau structurant ont débuté au mois de novembre. Ils permettront de relier les différents NRO (Nœuds de Raccordement Optique) entre-eux. Plusieurs routes sont concernées et doivent être limitées ou fermées à la circulation le temps des travaux. Une tranchée, parfois sur la chaussée, d'autres fois sur

le bas côté, permet d'enfouir des gaines rassemblant plusieurs dizaines de fibres. Ces câbles, devront être raccordés tous les 1,5 kms.

A l'heure où nous rédigeons cet article, les travaux ne sont donc pas encore terminés sur ce réseau structurant. Lorsqu'ils le seront, la chaussée sera remise en état par le prestataire. Pour les hauteurs du chemin de la Madone, étant donné que la route a été un peu plus abîmée, la société en charge des travaux a prévu une intervention spécifique courant février 2021. La fin des travaux sur le réseau structurant est annoncée pour le mois de mars 2021.



Isère Fibre annonce sur son site un raccordement de notre commune entre 2021 et 2024. Ce qui veut dire que certains utilisateurs seront connectés dès 2021 et pour d'autres, suivant l'endroit où ils se situent, cela demandera un peu plus de temps. Les informations contenues sur le site seront actualisées assez régulièrement en fonction de l'avancée du projet. Nous vous invitons à le consulter de temps en temps. Côté commune, nous seront tenus informés par d'autres canaux et nous ne manquerons pas de diffuser ces éléments sur nos différents médias de communication.

Si vous voulez en savoir plus, rendez-vous sur www.iserefibre.fr ou cartefibre.arcep.fr

COMMENT VA ARRIVER LA FIBRE DANS MON HABITATION?

Copropriétés, lotissements

CONVENTIONNEZ AVEC ISÈRE FIBRE

Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

- www.iserefibre.fr
- Ou auprès de votre contact « conventionnement » : Aurélie MATHIEU-LAMBERET, a.mathieulamberet@ert-technologies.fr

Dans les lieux où le réseau est enfoui, le câble passera dans les fourreaux existants. Là où le réseau téléphonique est sur des poteaux, il sera acheminé en aérien puis empruntera la canalisation télécom existante de votre logement. La société en charge de l'acheminement aura également pour mission de remettre en état les supports lorsque c'est nécessaire.

A noter: vous ne serez pas éligibles chez tous les opérateurs. Renseignez-vous le moment venu.

Environnement



Crédit Photo: S. Vayssade - Saint Oblas avant la pluie - Juillet 2020

Vivre à la campagne est une chance pour ceux qui ont fait ce choix et le rêve pour de nombreux citoyens. Rappelons que derrière cette image idyllique, il y a parfois quelques petits inconvénients et, au croisement des dimensions sociales et du développement durable, se situe un paragraphe qui n'échappe à personne : « nous voulons un monde vivable et viable ». Nos besoins pour l'accès au logement, à l'eau potable, à l'hygiène publique, aux soins médicaux, à l'alimentation et aux transports font de nous des éco-citoyens.

Le tintement du clocher qui se répand dans la campagne, les tracteurs de nos agriculteurs qui travaillent même le dimanche et les jours fériés, les épandages du fumier qui chatouillent

nos narines, les basses-cours avec leurs caquètement et le chant du coq, les vaches qui parfois traversent les routes, le chien qui aboie, les cris des enfants qui jouent... Sont autant d'éléments qui font partie de notre vie quotidienne. Les thèmes environnementaux concernent de nombreux champs d'action et la mobilisation massive de la population

Les thèmes environnementaux concernent de nombreux champs d'action et la mobilisation massive de la population nous permettra de préserver notre environnement et le bien-vivre ensemble. L'enjeu est de comprendre notre monde rural.

Se renouveler chaque année n'est pas chose facile et nous menons des actions plus ou moins visibles. En voici une liste non exhaustive.

Les actions menées en 2019-2020

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En cette année 2020, il n'a pas eu lieu, pour cause de COVID-19. Le goûter fourni par notre partenaire E.Leclerc a été distribué aux enfants de l'école Saint Exupéry par les élus des commissions scolaire-périscolaire et environnement-cadre de vie.

Plusieurs ateliers sont en général programmés dans la salle Sainte-Barbe où les enfants peuvent découvrir une animation de l'association Gère Vivante sur le compostage, tandis que les adultes bénéficient d'une explication par un

PROTÉGEONS LES ABEILLES

Vous avez pu voir aux abords de certaines de nos routes, des parcelles fleuries, semées par nos agriculteurs et subventionnées par la CCCND. Cette année a été particulièrement sèche ce qui a retardé l'éveil de la floraison estivale.

Nos amies les abeilles et d'autres pollinisateurs, sont en danger, il est temps de penser à les préserver

Vous pouvez participer à sauver les abeilles :

- Jardiner sans pesticides, ni insecticides, ni herbicides.
- Planter des haies non persistantes, des fleurs mellifères dans votre jardin
- Militer pour la biodiversité et le respect de l'abeille.

De plus une fenêtre s'ouvre sur les invasifs : tel que le frelon asiatique, la pyrale du buis, des végétaux envahissants comme l'ambroisie, la renouée du japon, la grande berce, l'impatience glanduleuse, nous allons mettre en place un éveil à ces problématiques avec le soutien de la CCCND.

autre intervenant, à l'extérieur, sur les mêmes joies du compost. Espace Terre anime en parallèle un atelier sur le tri sélectif. Un goûter avec des produits du terroir clôture cette animation communale.

En tout, environ 6 tonnes de déchets sont collectées sur l'ensemble du territoire de la CCCND¹. Nous rappelons à ce propos que l'accès à la déchèterie est gratuit et que tout dépôt sauvage est passible d'une amende prévue au code pénal.

ENVIRONNEMENT ET SENTIERS

C'est Saint Georges d'Espéranche qui a accueilli le 15 Septembre 2019 « la marche des collines » pour la dernière édition. Les marcheurs et amoureux de la nature ont eu un très beau temps, et tous ont participé dans la joie et la bonne humeur. Au programme : thème médiéval avec jeux anciens, présentation d'un spectacle médiéval et soupe du marcheur pour clore cette belle matinée.

En raison de la crise sanitaire, la marche de 2020 qui devait se dérouler à Roche a été annulée.

La CCCND nous soutient dans l'entretien des sentiers de randonnées de notre village; un carto-guide est en vente à son siège et dans les commerces locaux. Les sentiers sont ouverts à tous les marcheurs, cyclistes et cavaliers (pas aux engins motorisés !).

^{1.} CCCND = Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné





EVEIL À L'ENVIRONNEMENT DES PLUS JEUNES

Nos enfants bénéficient d'éveil à l'environnement au sein de leurs écoles respectives.

Dans le cadre de l'animation « La Nature Plein l'Ecran », l'Association Gère Vivante présente aux classes du CP au CM2 des deux écoles plusieurs petits films sur la nature. En soirée, deux autres projections de films sont offertes aux Oytillard.e.s (entrée libre) puis suivies d'un débat.

ESPACES VERTS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une équipe municipale engagée et efficace nous ravis des plantations effectuées chaque année, ce malgré des étés de plus en plus secs.

Vous avez pu vous rendre compte qu'il nous a fallu arracher les fleurs et plantations avant le terme de leur épanouissement pour cause de sécheresse (nous risquions une amende de la police de l'eau si nous ne le faisions pas).

L'eau étant un enjeu majeur, nous encourageons les particuliers à prévoir l'installation de citernes de récupération d'eau de pluie. Notre collectivité s'investit également dans cette mouvance puisque le nouveau restaurant scolaire en sera équipé.

Nous encourageons les initiatives citoyennes qui favorisent la durabilité. Une nouvelle association devrait voir le jour avec un jardin partagé. Une idée originale et ludique de Cyrille, Julien et Marc, soutenue par la mairie.

Les projets pour 2021

En mars, nous nous retrouverons pour le **Nettoyage de printemps** au foyer rural, avec au programme le thème de l'eau, animé par Naturama (à confirmer). Cette manifestation est ludique et nous responsabilise en tant que citoyen, acteur respectueux de notre environnement.

Gère Vivante animera un rallye Nature avec l'école Saint Exupéry (à confirmer).

Nous ressèmerons des parcelles fleuries subventionnées par la CCCND.

Un théâtre de verdure devrait voir le jour dans le pré sous la bibliothèque, vers les écoles, grâce au remaniement des terres des travaux du restaurant scolaire. Elles permettront cette réalisation assez naturelle en type d'arène. Le Festival du Tonton n'en sera que plus magique!

Une réflexion est menée sur les **modes de déplacement doux et sécuritaires** pour les piétons et les cyclistes. Des sentiers sont à l'étude entre le village et le Péage, puis la ZA du mont Guillerme.

L'éclairage public est équipé, par tranches, de leds basse consommation dans quasiment tous les quartiers. Il est aussi prévu d'éclairer des zones noires pour la sécurité des piétons.

Un contrôle des bâtiments communaux va être réalisé afin d'**optimiser la consommation énergétique** par des isolations efficaces et durables.

Crédit photo : IsabelleFort - été2020

Bien d'autres thèmes restent encore à aborder. Le terme de développement durable englobe aussi la partie économique des projets. Il faut donc raison garder et avancer sûrement afin que le financement des projets soit optimal.

La commission environnement et cadre de vie, développement durable et fleurissement est ouverte. Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez plus.

Béatrice VISCOGLIOSI - Vice Présidente Commission environnement et cadre de vie, développement durable et fleurissement.



Bien-vivre ensemble -

QUESTIONS?

Réponses

QUEL JOUR ET SUR QUELS HORAIRES PUIS-JE FAIRE DU BRUIT SANS DÉRANGER MES VOISINS ? L'arrêté préfectoral n° 97-5126 du 31 juillet 1997 donne les règles en matière de bruit :

« Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités, des appareils, instruments, appareils diffusant de la musique, ou machines qu'ils utilisent ou par les travaux qu'ils effectuent.

QUE FAIRE SI J'AI UN LITIGE AVEC UN VOISIN ?

En cas de difficultés à communiquer et à trouver un terrain d'entente, vous pouvez faire appel au conciliateur de justice. C'est rapide et gratuit.

Pour en savoir plus sur le conciliateur de justice, visitez ce site web : https://www.conciliateurs.fr/Qu-est-ce-que-la-conciliation-de-justice

POURQUOI Y A-T-IL
DE LA MAUVAISE HERBE DANS
LES ALLÉES DU CIMETIÈRE,
SUR LES TROTTOIRS ?

La loi Labbé de 2014 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires (fongicides, herbicides et autres pesticides) dans les espaces publics à partir de 2017.

Cette loi qui vient appuyer la volonté nationale de protéger nos ressources en eau et de favoriser la biodiversité nous concerne tous.

POURQUOI DES ARBRES ONT-ILS ÉTÉ ABATTUS AU PARC MUNICIPAL? La sécurité des personnes en était la principale raison.

Nous avons fait intervenir deux fois une entreprise d'élagage. La première fois en mai 2019 pour abattre un sapin mort. La seconde fois après l'épisode neigeux de novembre 2019. La neige, très lourde avait cassé de grosses branches et mis à mal l'enracinement d'arbres déjà fragiles.

POURQUOI LES FOSSÉS DÉBORDENT-ILS À L'AUTOMNE ?

Les fortes précipitations sont souvent concentrées sur la période automnale. Le vent, les moissons, les feuilles qui tombent des arbres et les vieilles branches viennent au dernier moment encombrer les fossés. Et les pluies importantes qui arrivent par dessus activent les débordements.

Environnement

- Cadre de vie

A cet effet, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.»

Au quotidien, le bon sens et le savoir-vivre indiquent que le mieux est de communiquer. Ainsi, en informant votre voisin de vos intentions de travaux, en lui rendant visite pour lui indiquer simplement qu'un bruit vous gène à un moment donné, vous pouvez éviter la naissance d'un conflit.

Sur notre territoire, un conciliateur de justice propose des permanences dans les locaux de la mairie de Heyrieux, les 2 èmes et 4 èmes mardis du mois. Pour le rencontrer, il faut prendre rendez-vous :

- Par téléphone à la mairie de Heyrieux 04 78 40 00 14
- Par mail andre.traversaz@conciliateurdejustice.fr

Il est donc logique que la mauvaise herbe soit plus présente dans notre vie quotidienne. Nous la voyons plus le long des routes et des trottoirs. Même si les agents du service technique travaillent d'arrache-pied sur la voirie du printemps à l'automne, l'entretien mécanique demande du temps. Et ce dernier n'est pas extensible. Le cimetière est lui aussi nettoyé régulièrement mais les mauvaises herbes sont plus rapides que les hommes.

Chacun peut participer à l'entretien de la voirie, en nettoyant devant chez lui, le trottoir ou le bord de route.











Cette année par exemple, à l'automne, nous avons subit quelques jours de grands vents, les moissons ont été tardives et la pluie s'est installée sur des journées entières. Il y a 36 km de voirie à Oytier et le service technique est très sollicité. Les fossés sont nettoyés une fois par an au moins. Il faudrait tous les nettoyer avant les pluies automnales mais après les moissons. C'est irréalisable. De plus, la loi est complexe sur ce sujet. La responsabilité de l'entretien dépend d'où se situe le fossé : sur un terrain privé, il doit être nettoyé par son propriétaire ; sur la voie publique, cela dépend du type de voie. Le mieux est d'en parler et de se rassembler afin d'améliorer le confort de vie de tous.



Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un service administratif, distinct de la mairie, qui intervient en matière d'aide sociale.

Pour son fonctionnement, le CCAS est administré par un conseil d'administration dont le maire est le président ; il comprend à parts égales des membres élus par le conseil municipal et des membres extérieurs.

Les actions du CCAS

- Rédige avec le bénéficiaire et transmet aux différentes instances les dossiers de demande d'aide : APA (Allocation personnalisée d'autonomie), ADPH (Aides à domicile pour personne handicapée), téléalarme, obligation alimentaire.
- S'assure de la santé des personnes âgées et fragiles en participant à la maintenance de la téléalarme et en mettant en place des visites lors d'épisodes climatiques tels que canicule ou enneigement extraordinaire.
- Propose des aides financières ponctuelles, sur demande justifiée.
- Participe à la mise en place avec la communauté de communes (CCCND) d'une mutuelle négociée.
- Lutte contre l'isolement des personnes âgées en leur proposant, entre autre, un colis ou un repas de Noël animé, selon leur choix.

La téléalarme

La téléassistance ou téléalarme au domicile permet d'aider les personnes dépendantes et/ou fragilisées à rester vivre le plus longtemps chez elles. C'est un accompagnement discret et disponible 24h/24, 7 jours/7 et 365 jours par an. En cas d'accident, et après évaluation de la situation, une aide est immédiatement mise en œuvre. Cette aide consiste

En cas d'accident, et après évaluation de la situation, une aide est immédiatement mise en œuvre. Cette aide consiste en l'intervention d'un proche du bénéficiaire, ou des services d'urgence tel que SAMU, Pompiers ou forces de l'ordre.

95 communes sont desservies par le service de téléalarme de Vienne Condrieu Agglomération crée en Mai 1996. Il compte plus de 2 219 abonnés au 31/12/2019, dont 15 personnes de Oytier.

LE RÔLE DU CCAS

En début de chaque année un mail est envoyé à Vienne Condrieu Agglomération pour signaler toutes les dates de test de l'année à venir.

Chaque dernier mardi du mois, le CCAS informe les abonnés par téléphone que le vendredi un test de téléalarme sera effectué entre 8h30 et 12h. Le CCAS informe en parallèle Vienne Condrieu Agglomération en envoyant un mail avec la liste des personnes à tester. Le jour du test, le CCAS avertit par téléphone Vienne Condrieu Agglomération que le test commence. Monique Granjard et Auguste Linage, élus, se rendent chez chaque abonné et réalisent le test. C'est aussi l'occasion de papoter un moment avec l'abonné afin de s'assurer que tout va bien. Lorsqu'un abonné quitte la commune, la famille remet au CCAS l'appareil accompagné du bracelet ou pendentif. Vienne Condrieu Agglomération ainsi que la CCCND sont prévenus que l'appareil est disponible et que l'abonnement est stoppé.

LE FONCTIONNEMENT

La téléassistance pour personne âgées ou téléalarme est un service d'assistance de personne.

Le fonctionnement de la téléassistance est simple : il consiste à connecter un transmetteur sur la ligne téléphonique du domicile de l'utilisateur afin de lui permettre de déclencher des appels d'assistance à partir d'un petit émetteur radio, et ainsi d'être mis en relation avec une plateforme d'appels téléphoniques.

La téléassistance se matérialise par un boîtier au domicile de la personne âgée et un bracelet ou un médaillon à porter en permanence sur soi. D'un geste simple, il permet de rentrer en contact avec la téléassistance, 24h/24 et 7 jours/7, en cas de chute, de malaise, pour une question ou pour une inquiétude.

LE COÛT

Pour un appareil GPRS il faut compter 35 €/mois payable par trimestre.

Au titre de l'APA, le département prend en charge une partie de l'abonnement de la téléalarme. Cette aide est complétée par une aide de la CCCND.

Le coût restant à charge de la personne est de 15€ par mois, à régler chaque trimestre.

Les colis de Noël

Cette année, le repas de Noël ne pouvant avoir lieu en raison de la crise sanitaire, les membres du CCAS ont décidé de compenser ce désagrément en offrant un colis à chacune des personnes normalement invitées à ce repas.

L'équipe du CCAS entre le 9 et 15 décembre, a visité les personnes concernées pour leur remettre leur colis.

Huit équipes de deux personnes ont pu livrer ainsi 180 colis à Oytier et 9 colis en EHPAD.



Mutuelle négociée

Depuis 2018, les oytillard.e.s peuvent bénéficier d'une Mutuelle négociée par la commune de Oytier et quelques communes alentours. L'organisme de mutuelle retenu est Solimut.

Pour tous renseignements, vous pouvez:

- Participer à une permanence de Solimut en mairie de Oytier :

Permanences 1 er trimestre 2021 : de 9h30 à 11h les mercredis 6 janvier, 3 février et 3 mars 2021.

- Contacter Solimut dans leur agence de Vienne (6 cours de Verdun) ou Villefontaine (7 carré Léon Blum) - Tel : 0 800 13 20 00.

COMMUNICATION

Lors des ateliers citoyens que nous avons organisés durant la campagne électorale, vous avez souvent souligné un manque de communication.

Pour répondre à cela, nous avons immédiatement engagé un travail autour de ce thème.

La communication est l'affaire de tous et nous comptons sur des moyens modernes pour plus d'interactions entre la municipalité et les oytillard.e.s.

La Commission communication est force de proposition et s'appuie sur vos remarques pour parfaire la communication communale.

Au programme : nouveau site web, publications régulières sur le site, sur Facebook et sur la panneau lumineux, édition d'un bulletin municipal fin 2020.

Dans la page suivante, vous découvrirez le fruit du travail accompli.

Ce que notre équipe municipale veut pour vous c'est :

- Un site accessible, de là où vous êtes, aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone!
- La possibilité pour chacun de nous contacter facilement et d'interagir avec nous grâce aux formulaires de contact pour chaque élu sur le site et à nos publications sur Facebook.
- Vous amener l'info à domicile : chaque jour sur votre smartphone grâce à l'Appli, au moins une fois par an avec le bulletin municipal.

Bienvenue sur notre nouveau site web https://www.oytier.fr

Soyez connectés Restez informés

En un auc !

Réalisez vos démarches administratives : identité, véhicule, inscription périscolaire...

Contactez nous via un formulaire: rapide et efficace! Accédez aux actualités.



Découvrir Oytier, sa situation géographique, son patrimoine et son histoire ainsi que celle de son jumelage avec Castelliri.

J'♥ Oytier en images : des photos partagées par les oytillard.e.s.

> Les services, les élus, les conseils municipaux, les commissions, l'intercommunalité.

La vie quotidienne : bien vivre ensemble, gestion des déchets, mobilité et urbanisme.

Santé-social : CCAS, personnes âgées, mutuelle négociée et adresses utiles santé.

Enfance jeunesse : de la petite enfance aux ados, en passant par les enfants, l'école et le périscolaire.

Activités et animations : les équipements et aménagements de loisirs, de sport, la médiathèque et les événements annuels.

La vie économique : l'activité économique et les offres d'emploi de partenaires.

Les événements, rendez-vous, permanences.

2 annuaires : celui des associations et celui des entreprises et commerces oytillards.

LEMENU

ANNUAIRES

FLASH INFO

Info de dernière minute, importante et/ou urgente.

Un site accessible, de là où vous êtes, aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou smartphone!

LE SITE WED





Facebook

Commentez - Partagez - Participez !

OUI MAIS...

Vous n'avez pas le temps ou vous ne pensez pas toujours à aller sur le site de la commune.

Vous n'utilisez pas tous les réseaux sociaux.

Nous comprenons.

Aussi nous avons commandé, pour vous, une application. Une APPLI... Une fois installée sur votre smartphone,

SI VOUS N'ALLEZ PAS À L'INFO, L'INFO VIENT À VOUS!

COMMENT ÇA MARCHE?

Une info est publiée sur le site web dans les rubriques Flash info, actualités ou événements



BIP!

Vous recevez une notification sur votre smartphone

16:03

Suivez nous sur Facebook.

Des vidéos en direct, des

partages d'infos locales officielles, des informations

immédiates que vous pouvez

enrichir de vos commentaires.

Lundi 30 novembre

Ré-ouverture de la médiathèque La médiathèque de Oytier est à nouveau ouverte depuis le 28 novembre 2020....

TOUCHEZ
L'application s'ouvre

Centre de notifications



COMMENT OBTENIR CETTE APPLI?

Elle est gratuite et disponible dans le store d'Apple et de Google

- Cherchez « Mairie Oytier ».
- Installez.
- Autorisez les notifications.

VOUS NE SAVEZ PAS FAIRE?

Après avoir vérifié que votre abonnement mobile vous permet d'aller sur Internet, vous pouvez demander de l'aide à vos enfants ou petits enfants.

Si personne ne peut vous aider, contactez la mairie ou envoyez un mail à com@oytier.fr, nous conviendrons d'un rendez-vous pour installer l'application ensemble.

Et Hop!
Vous lisez la nouvelle!



Ré-ouverture de la médiathèque

La médiathèque de Oytier est à nouveau ouverte depuis le 28 novembre 2020.

Rappel des horaires d'ouverture :

Mercredi : 9h30-12h
Jeudi : 16h-18h
Samedi : 10h-12h

Le service de Drive prend fin à la même date.

Ci-joint les horaires de toutes les médiathèques des collines.

Et l'info vient à vous !



Ecoles

Ecole Saint-Exupéry

170 élèves sont inscrits cette année à l'école Saint-Exupéry de Oytier Saint Oblas. Chaque classe compte entre 22 et 27 élèves.

| Classes | Enseignant.e.s |
|---|----------------------------------|
| Maternelle : Petite section / Moyenne section | Mme GENIN / M. PINARDI |
| Maternelle : Moyenne section / Grande section | Mme BERTHERAU |
| Maternelle Grande section / CP | Mme BONNOT / Mme BLAIN |
| CP/CE1 | Mme PINTO VIEIRA / Mme MORINEAUX |
| CE1/CE2 | Mme CAREZ / M. PINARDI |
| CE2/CM1 | Mme MANGIN / M.PINARDI |
| CM1/CM2 | Mme GAY |



Elodie GENIN Directrice de l'école Saint Exupéry

L'équipe enseignante accueille de nombreux nouveaux enseignants : Mme PINTO VIEIRA, Mme MORINEAUX, Mme GENIN, Mme BLAIN et M. PINARDI qui était déjà présent il y a deux ans.

Mme Genin est la nouvelle directrice pour l'année 2020/2021.

PROJETS MENÉS EN 1ère PÉRIODE

Trois classes (CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2) ont mené un projet foot en lien avec la FFF (Fédération Française de Football) autour du thème *supporter d'Europe*. Ce projet est un support de travail en EPS mais également en géographie (l'europe) et en EMC (valeurs de partage).

PROJETS MENÉS EN 2 PÉRIODE

Deux *interventions musicales* ont été offertes à l'école par le Sou des École en décembre.

De la classe de PS/MS à la classe de CP/CE1, les élèves ont eu une intervention musicale par Bulle de Zic (musique à base de légumes). Cette intervention se poursuivra en janvier. Les classes de CE1/CE2, CE2/CM1 et CM1/CM2 ont eu une intervention Beatbox pour découvrir le travail sur le rythme et la résonance.

PROJETS ANNUELS

En maternelle, les classes ont démarré un projet « *autour du monde* » qui leur permet de découvrir différents continents au travers d'albums, de chants et de comptines.

Les CM1/CM2 participent à un projet en lien avec le collège intitulé *Voyage Lecture*.

Un projet de *collecte solidaire* s'est également mis en place : il s'agit de récupérer les piles usagées et des petites batteries afin de proposer de l'électricité pour une école à Madagascar.



L'équipe enseignante 2020-2021

INSCRIPTIONS

Pensez à prendre contact avec la directrice de l'école pour les inscriptions de la rentrée 2021.

Tel: 04 74 58 20 34 – Mail: ce.0380824P@ac-grenoble.fr (jour de décharge le lundi)

Périscolaire

Anna, Melinda (en congé maternité), Elisabeth, Virginie et Karima accueillent cette année jusqu'à 30 enfants à la garderie le matin et 50 le soir. A la cantine, jusqu'à 170 enfants déjeunent en deux services. Le nouveau restaurant scolaire sera le bienvenu!

La municipalité mettra en avant, entre autre, les filières courtes et les produits bio pour choisir le prestataire restauration.



Ce service municipal accueille les enfants scolarisés à Oytien et ne fonctionne qu'en période scolaire.

Elle se situe à l'étage dans l'extension de l'école publique Saint-Exupéry.

Elle fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

LA CANTINE

Ce service municipal est ouvert à tous les enfants inscrits dans les écoles de Oytier Saint Oblas. Les repas sont préparés par la société Scolarest à Pusignan et sont ensuite servis aux enfants par les agents municipaux.





Ecole privée les Abeilles

Ce début d'année, a été marqué par 2 temps forts :

- L'organisation de l'école autour de ce « *satané virus* » que nous aimerions envoyer sur Vénus comme le dit si bien Aldebert dans sa chanson.
- Et le lancement en octobre des *Jeux olympiques, paralympiques des Abeilles* avec HandiVienne qui se dérouleront fin Juin 2021.

Ce sera pour nous l'occasion d'organiser des rencontres avec des athlètes de sports paralympiques, de s'entraîner en équipe avec ces derniers, de concevoir des

drapeaux, de partager, de repérer les talents de chacun pour avancer ensemble.

Ah oui, nous avons aussi surveillé la *construction* de la cantine, ça avance bien. Nous avons fait pareil dans le jardin, mais plus petit... une cabane cube.



INSCRIPTIONS

Pensez à prendre contact avec la directrice de l'école pour les inscriptions en maternelle de la rentrée 2021 :

Directrice: Mme DEPOERS -

Tel: 04 26 05 45 09 – Mail: epa38@orange.fr

http://www.ecoleoytier.com/ Facebook : Les Abeilles Oytier



Associations

LES RANDONNEURS DU CSA DE RETOUR DE LA CÔTE VERMEILLE

Depuis maintenant 16 ans, le Club des Seniors Actifs Septème - Oytier organise pour ses adhérents un séjour rando d'une semaine.

Initialement prévu à la fin mai, ce séjour n'avait pu avoir lieu, conditions sanitaires obligent.

Cette année, c'est sur la Côte Vermeille, à Argelès-sur-Mer exactement, que les 48 participants avaient posé leurs bagages.

Tous les jours, 2 options étaient proposées : une rando plus sportive, réservée aux bons marcheurs, avec un dénivelé supérieur à 600 m, une autre moins exigeante variant entre 200 et 400 m de dénivelé.

Au programme des randos : la montée aux tours de



Aquagym / Gym / Gym maintien en forme / Qi gong / Randonnée / Marche nordique / Danse en lignes / Cyclisme / Ping-pong / Raquettes.

DESCRIPTION

Notre association dépend de la Fédération Française de la retraite sportive. Notre mission est de favoriser le développement et le contrôle de la pratique des activités sportives de plein air.

EMAIL

m.desmors@outlook.fr



la Massane et de la Madeloc, tours de guet datant du XIII^e iècle, la montée au fort Saint Elme à Collioure, le fort de Bellegarde, fort militaire construit par Vauban au-dessus de la ville du Perthus, le trophée de Pompée, vestige romain au col de Panissars.

Sans oublier la rando par le sentier du littoral d'Argelès à Banyuls.

La partie touristique ne fut pas oubliée pour autant avec la visite des caves Byrrh à Thuir et le site géologique des orgues de l'Ille-sur-Têt, étonnantes sculptures naturelles.

Tous les participants garderont un excellent souvenir de ce séjour qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale et sympathique.

D'ores et déja, Yves Doussot responsable de la commission rando-séjour au sein du CSA et son équipe se penchent

sur l'organisation du séjour 2021. Celuici devrait avoir lieu en montagne.

Photo : Les randonneurs du CSA devant le fort Saint Elme à Collioure.

LE BUREAU

Président : Michel DESMORS
Président d'Honneur : Jacquez ROUX
Trésorière : Myriam BADOIT
Vice-Trésorière : Lydie TARDY ROUVIÈRE
Secrétaire : Claudine PICHOUT ORIOL
Vice-Secrétaire : Jean JOCTEUR



RETOUR SUR 2020

Le Club a été créé fin 2010 et dès début 2011 nous organisions notre première Bourse. Nous souhaitions fêter nos 10 ans en mars, mais, comme notre Bourse de septembre, celle de mars a été annulée en raison de la crise sanitaire. Heureusement la subvention de la commune nous permet de maintenir notre association.

ACTIVITÉS

2 Bourses par an : mars et septembre. AG avant la 1ère Bourse.

DESCRIPTION

Toutes collections. Principalement monnaies: moderne, royale, capétienne, carolingienne. Timbres. Fèves. Voitures modèles réduits et autres. Nous recherchons des adhérents collectionneurs.

EMAIL

lucien.blaise0295@orange.fr

PROJETS 2021

Les dates des Bourses : 28 mars et 26 septembre 2021. L'assemblée générale aura lieu le 13 mars. Nous recherchons de nouveaux adhérents collectionneurs qui pourront compter sur notre aide.

LE BUREAU
Président : Lucien BLAISE
Trésorière : Danièle GALLEGO

Notre association nous permet de créer des liens importants entre nous mais aussi avec vos enfants en réalisant diverses activités.

RETOUR SUR 2020

- Pique-nique.
- Ballades sur la commune.
- Activités manuelles avec les enfants.
- Jeux collectifs sur les aires de jeux du village.

PROJETS 2021

- Arbre de Noël.
- Pique-nique.
- Activités manuelles avec les enfants.
- Jeux collectifs sur les airs de jeux du village.
- Ballades sur la commune.

Nous nous retrouvons chaque matin dans une salle prêtée par la mairie et équipée pour l'accueil des enfants non scolarisés. Pendant les vacances scolaires, nous nous retrouvons au foyer rural et proposons aux enfants des activités manuelles en choisissant un thème de saison.

LE BUREAU

Présidente : Chrystel LANVIN Trésorière : Eve AUDEBET Secrétaire : Sylvie CLÉMARON



ACTIVITÉS

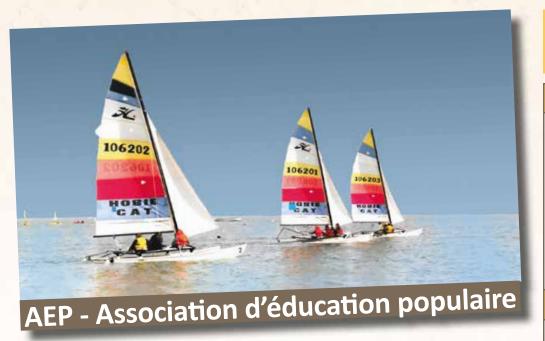
Chaque jour des activités sont proposées aux enfants gardés par les assistantes maternelles membres.

DESCRIPTION

Association des assistantes maternelles agrées de Oytier Saint Oblas.

EMAIL

chrystel-lanvin@orange.fr



LE BUREAU

Président : Maurice BUCHERON Trésorier : Yves GERMAIN Secrétaire : Arnaud WALTER

DESCRIPTION

L'AEP organise chaque année un stage de voile destiné aux enfants à partir de 9 ans et aux ados jusqu'à 16 ans, pendant les vacances de printemps.

L'AEP participe aussi à la vie de l'Eglise (catéchisme, organisation de baptème, mariage, messe, funérailles) -> voir la page Infos utiles.

EMAIL

bmontagnier@outlook.com

RETOUR SUR 2020

A grand regret, nous avons dû annuler le stage de voile qui a lieu chaque année durant les vacances de printemps, en raison de la crise sanitaire.

PROJETS 2021

Nous espérons que les conditions sanitaires nous permettront de vivre notre stage de voile en avril. Ce stage permet aux enfants de découvrir l'Océan, les marais salants, divers bateaux, les ports, etc.

Associations

RETOUR SUR 2020

Nous devions présenter notre nouvelle pièce « Ange ou Démon » de Josie Tisseur sur deux week-ends de Mars 2020. Malheureusement, la 1ère vague de confinement (COVID-19) nous a contraint de tout annuler le soir même de notre 1ère représentation.

A notre regret, nous n'avons pas pu nous produire sur scène cette année 2020. Nous continuons malgré tout nos répétitions, bien qu'une 2ème vague nous ait reconfinés !!! Nous répétons en visio-conférence, nous gardons espoir et restons positifs.

PROJETS 2021

Programmation de deux week-ends consécutifs en Mars 2021 où nous serons sur scène les Vendredis, Samedis et Dimanches, toujours concernant notre pièce « Ange ou Démon » de Josie Tisseur.





LE BUREAU

Présidente : Josie TISSEUR Vice-Présidente : Evelyne ANTOLINOS Trésorière : Josie TISSEUR Secrétaire : Evelyne ANTOLINOS

ACTIVITÉS

Représentations le 1 er trimestre de l'année, quelquefois étendues... Séances les vendredis, samedis et dimanches.

DESCRIPTION

Le théâtre du Renouveau vole de ses propres ailes depuis 2005. Au fil des ans, notre matériel et la technique se sont améliorés grâce à nos bénévoles sans qui rien ne serait possible. Une complicité entre les membres de la troupe perdure d'année en année.

EMAIL

josietisseur@hotmail.fr



ACTIVITÉS

Tennis

DESCRIPTION

Entrainements et compétitions de baby tennis, mini tennis, ados et adultes. Stages de perfectionnement. 2 courts couverts à Septème et 2 courts plein air à Oytier.

EMAIL

r.franck64@outlook.fr

RETOUR SUR 2020

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences sur la saison 2019-2020, nous avons deux satisfactions :

- La création d'un poste à temps plein en CDI pour un professeur diplômé d'état.
- La réception et l'utilisation des deux courts couverts à Septème.

PROJETS 2021

Nous souhaitons rénover les deux courts de Oytier et organiser un tournoi homologué.

LE BUREAU

Président : Franck ROMERO Vice-Président : Alain MARTIN Trésorière : Coralie CHAUVIN Secrétaire : Alexandra COLIN Vice-Secrétaire : Martine MARTIN

RETOUR SUR 2020

- Cours hebdomadaires de danses classique et jazz pour les enfants à partir de 4 ans.
- Cours de danse jazz pour les Ado. Avec le confinement, ces cours ont lieu en visio. Pas toujours simple! Mais maintenir le lien est essentiel!
- Essai d'ouverture d'un cours jazz Adultes, mais le contexte sanitaire et le reconfinement n'ont pas permis de finaliser ce cours.
- Pour les mêmes raisons, notre partenariat avec les Baladins de Péranche, pour l'organisation d'une soirée café-théâtre n'a pu se faire.

PROJETS 2021

- Participation de certains danseurs au concours de danse de l' A.R.D.R.A à Bourg en Bresse.
- Ouverture du cours jazz Adultes.
- Ouverture d'un cours de Baby Gym pour les plus jeunes de 18 mois à 3 ans (en présence d'un parent ou d'un adulte de l'entourage).
- Après-midi festive pour les enfants : spectacle de théâtre, musique ou danse.
- Soirée café-théâtre en partenariat avec les comédiens des Baladins de Péranche.



ACTIVITÉS

Danse classique et modern'jazz.

DESCRIPTION

Promouvoir la danse par le biais de cours hebdomadaires en danse classique et jazz avec l'organisation d'un spectacle annuel.

Séances adultes : lundi et mercredi de 20h30 à 23h

Séances enfants : mercredi de 18h30 à 20h30 avec

Entraînement adultes/enfants vendredi de 20h à 22h et

Badminton enfants et adultes à la salle des sports de

EMAIL

septdanse@gmail.com

FACEBOOK

https://www.facebook.com/septdanse

dimanche de 10h à 12h.

asso.septeme@hotmail.fr

ACTIVITÉS

en ieu libre.

DESCRIPTION

initiateur.

Septème.

EMAIL



RETOUR SUR 2020

Le club a voulu valoriser sa matière première à savoir les volants en plumes en s'associant à www.compoplume.fr et en envoyant nos volants usagés à cette société Nantaise pour qu'elle puisse leur donner une seconde vie en les transformant en de nouveaux matériaux utilisés dans le mobilier.

FACEBOOK

https://www.facebook.com/badminton.asso38

En premier lieu notre grand tournoi le samedi 30 janvier 2021 : c'est un national de Doubles Mixtes sur une journée, une cinquantaine de paires réparties sur 5 tableaux.

LE BUREAU

PROJETS 2021

Présidente : Nathalie MUYLLE Vice-Président : Fabrice VAUDAINE Trésorier : David BOUVET Secrétaire : Jérémy ALONZI

Évidemment en 2021, nous espérons reprendre le chemin des courts de badminton le plus vite possible :)

Nous allons aussi penser à une nouvelle tenue club pour la rentrée de Septembre. Enfin, nous recherchons des partenaires pouvant soutenir le club.

Associations

um name inter uner

RETOUR SUR 2020

Dans le contexte actuel, nos manifestions ont été quelque peu chamboulées! Pas de carnaval, pas de loto, ni même de kermesse pour les enfants. Nous avons tout de même pu organiser une vente de fromage, une vente de chocolats ainsi qu'une vente de sapins de Noël. Merci à tous pour vos

LE BUREAU

Présidente : Amandine ASPIN Vice-Présidente : Auriane POTEMSKI Trésorier : Olivier BRISSAUD Vice-Trésorier : Sebastien GIROUD Secrétaire : Delphine CHERMEUX Vice-Secrétaire : Audrey SANTAMARIA participations, nous allons pouvoir offrir un spectacle musical par classe. En effet, le 11 décembre 2020, deux intervenants musiciens sont venus à la rencontre de nos enfants: très beau moment partagé!

PROJETS 2021

Si tout se passe pour le mieux, nous débuterons l'année 2021, avec le carnaval fin mars, puis début avril nous organiserons une chasse aux œufs suivie d'un loto au mois de mai, et fin juin les enfants pourront profiter d'une kermesse. Nous espérons de tout cœur que 2021 sera meilleure que 2020!

Prenez soin de vous, des autres et portez vous bien.

L'équipe du Sou des écoles.

Photo: Livraison des sapins de Noël - 4 décembre 2020



ACTIVITÉS

Différentes manifestations et actions au cours de l'année (vente de chocolats, soirée du carnaval...).

DESCRIPTION

Association de parents d'élèves bénévoles dont le but est de collecter des fonds pour financer des projets pour les enfants de l'école Saint-Exupéry (sorties scolaires, intervenants, achat de matériel...).

EMAIL

oytier.soudesecoles@gmail.com

FACEBOOK

https://www.facebook.com/oytier.soudesecoles/



RETOUR SUR 2020

Début septembre, nous avons réussi à effectuer notre soirée «afterwork» pizza qui fut un succès, peut-être du fait du contexte sanitaire et surtout parce que c'était une première pour notre association. Les retours positifs de nos nombreux convives et la bonne ambiance, nous ont tous réjouis et réconfortés après l'annulation au mois de juin, de notre « Fête du pain ».

LE BUREAU

Président : Jean-luc GADOUD Vice-Président : Frederic JOULAIN Trésorier : Eric ARNAUD Vice-Trésorier : Olivier BRISSAUD Secrétaire : David FOURNIER Nous avions commencé, l'aménagement de la façade du four, mais nous n'avons pas pu la terminer du fait des confinements.

PROJETS 2021

- Nous comptons finir l'aménagement du four.
- La « Fête du pain » le week-end du 12 et 13 juin.
- Afterwork le vendredi 3 septembre.
- Participation à la foire du 11 novembre.

Et peut-être d'autres soirées si le contexte sanitaire nous le permet.

ACTIVITÉS

3 manifestations par an : Fête du pain au mois de juin / Afterwork (soirée pizza) début septembre / Foire du 11 novembre.

DESCRIPTION

Association qui a pour objectif de faire vivre une tradition qu'est la cuisson du pain au feu de bois.

EMAIL

lesamisdupain@outlook.fr

FACEBOOK

https://www.facebook.com/people/Les-amis-Dupain/100009692651596

ACTIVITÉS

Séances le lundi à 9h30 et 14h45 (durée 1h15).

DESCRIPTION

O Qi Gong propose des séances hebdomadaires de Qi gong, une pratique corporelle d'origine chinoise ancestrale pour se détendre, assouplir et tonifier son corps. Elle permet de se poser, respirer, par des postures de calme intérieur ou des mouvements lents et harmonieux, dans le respect des possibilités de chacun. S'accorder le temps de vivre l'instant présent à travers le mouvement, la respiration.

EMAIL

oqigong1@orange.fr

RETOUR SUR 2020

Toujours deux cours proposés le lundi à 9h30 et 14h45. Pendant la période de confinement, grâce aux cours qui se poursuivent par vidéoconférence, nous conservons et dynamisons notre énergie, l'essence du Qi Gong.



PROJETS 2021

Nous espérons reprendre les cours au plus vite en

présentiel dans la salle sainte Barbe et aux beaux jours dans le parc Bourit.

LE BUREAU

Présidente : Germaine EMERARD Vice-Présidente : Isabelle BAURÈS - DE BOCCARD Trésorierère : Geneviève BOUVIER Vice-Trésorier : Thierry GUETAT

Vice-Trésorier : Thierry GUETAT Secrétaire : Véronique BELUFFI Vice-Secrétaire : Martine REVOLLAT



RETOUR SUR 2020

Que cette année fut difficile pour toutes les associations ! Après un début d'année prometteur la chorale travaillait sur un tout nouveau programme avec une dizaine de chants.

Les répétitions étaient intenses, intéressantes et chacun de nous y mettait tout son cœur et sa bonne humeur en vue d'une sortie programmée fin juin.

Mais !! un vilain virus a stoppé tous nos élans et notre énergie ! Et le confinement est arrivé.

Malgré l'incitation à travailler seul, à apprendre par cœur les textes avec l'espoir de redémarrer très vite, il a fallu tout annuler.

Avec un nouvel espoir nous avons décidé de reprendre début octobre, après réflexion, préparation et communication sur les mesures sanitaires à respecter.

Après deux répétitions en vue de préparer notre traditionnel concert de Noël qui était prévu le 13 décembre.

De nouveau arrêt, confinement, pour combien de temps?!

Pourtant deux nouvelles recrues nous avaient rejoint (1 alto et 1 ténor).

Mais nous ne perdons pas espoir car un jour ce virus s'en ira et nous pourrons repartir de plus belle (voix).

ET POUR 2021...

Si vous aimez chanter, rejoignez- nous. Renseignements auprès de :

Lucile Saugey: 06 70 38 56 02 présidente Yves Germain: 06 75 23 12 28 chef de choeur

LE BUREAU

Présidente : Lucile SAUGEY Vice-Présidente : Annie GAULARD Trésorier : Pierre FAURE

Vice-Trésorière : Jeanine MALJOURNAL Secrétaire : Yves GERMAIN Vice-Secrétaire : Michèle GAIVALLET



Associations

SECTION CHEVAL

RETOUR SUR 2020

Suite à la situation sanitaire le rallye équestre du 1 er mai a été reporté au 19 juillet.

Par une belle journée, les cavaliers et leurs montures sont partis à la découverte des campagnes et des bois de Oytier Saint Oblas. Un moment de liberté dans le respect des mesures barrières.

Le festival EQUIT'ISERE n'a pu se dérouler dans les conditions habituelles. Seul le TREC officiel réservé aux montures et aux attelages a pu se dérouler à huis clos. Les participants ont pu se mesurer, sur différentes épreuves.

PROJETS 2021

- Rallye du muguet le 1er mai.
- Festi'rando les 24 et 25 juillet.
- Festival EQUIT'ISERE les 11 et 12 septembre : soirée dîner-spectacle équestre le 11 et Fête du cheval le 12 septembre avec des animations permanentes, stands, maquillage, présentation de races, mini-ferme, spectacles, concours jeunes talents, TREC, baptême de poneys.



LE BUREAU

Président : Jean-Pierre MESTRALLET Vice-Président : Philippe OLMOS Trésorier : Guy DUMOND Vice-Trésorier : Stéphane SIMONCINI



ACTIVITÉS

Cours de Yoga le lundi à 19h30 au foyer rural/Réveillon du jour de l'an / Festival Equit'Isère en septembre / Rallye équestre du Muguet en mai.

+++ Vous avez une idée d'activité, nous pouvons vous soutenir administrativement.

DESCRIPTION

Grâce à la structure d'OCL qui est organisée en sections, nous proposons un soutien aux initiatives locales et une proposition d'accompagnement administratif. Actuellement 2 sections : Yoga et Cheval.

EMAIL

jpmestrallet@wanadoo.fr

SITE WEB

http://www.equitisere.fr/

SECTION YOGA



RETOUR SUR 2020

La section yoga-pilate propose au foyer rural (hors période Covid) les lundis soir en période scolaire, une activité qui associe le yoga traditionnel pour l'assouplissement et la détente, le pilate pour le renforcement de la musculature profonde, le yoga égyptien pour lutter contre le mal de dos et l'approche physiologique du docteur Bernadette de Gasquet, notamment pour retrouver un bon tonus abdominal. L'activité commence à 19H30 et se termine à 21h. En 2020 l'activité a été freinée par le virus du Covid19.

PROJETS 2021

Dès le lundi 25 janvier nous espérons reprendre normalement et en un seul groupe l'activité au foyer rural.

Nous espérons pouvoir organiser en 2021, un samedi après-midi, un bain de gong avec l'intervention d'un spécialiste. Il s'agira d'une expérience sensorielle unique, destinée à générer une relaxation profonde.

RETOUR SUR 2020

Les commémorations devant le monument aux Morts se sont déroulées en comité réduit cette année :

- 19 mars 1962
- 8 mai 1945
- 11 novembre 1918

Nous avons annulé toutes les autres manifestations prévues.

PROJETS 2021

Des actions sont prévues, mais non confirmées, compte tenu des dispositions sanitaires actuelles.



ACTIVITÉS

Cérémonies commémoratives / Concours de belote / Tournoi de boules / ...

DESCRIPTION

Cette association a pour but d'entretenir et de pérenniser la solidarité entre ses membres / Les liens de camaraderie issus de leur participation à la guerre d'Algérie et aux conflits du Maroc et de la Tunisie / Le devoir de mémoire / La participation aux cérémonies commémoratives et l'organisation de manifestations festives pour le bon fonctionnement de l'association.

EMAIL

annie.deterding@orange.fr

LE BUREAU

Président : Jean-Claude DETERDING Vice-Président : Auguste LINAGE Trésorier : Daniel RICHARD Vice-Trésorier : Jean-Claude DETERDING Secrétaire : Gabriel SERVANIN Vice-Secrétaire : Henri CORDIER



RETOUR SUR 2020

Année sportive qui a été fortement perturbée. Les matchs se sont terminés brutalement avant les vacances de février 2020. Une reprise à la rentrée de septembre 2020 nous a ravis, avant un nouvel arrêt après seulement quelques matchs joués.

Nous avons organisé un loto fin février avec pour gros lot 700 € auprès d'une agence de voyage.

PROJETS 2021

Habituellement nous organisons un « Moule Frites » en novembre que nous avons dû annuler en 2020.

La compétition devrait reprendre courant janvier.

Nous espérons pouvoir finir la saison sportive festivement avec tous nos licenciés.

En ce moment, nous recherchons une manifestation afin de compenser le « Moule Frites » et le loto qui ne sera peut-être pas maintenu car nos principaux sponsors sont des commerçants qui ont déjà été bien malmenés.

LE BUREAU

Présidente : Isabelle FERRARI Trésorière : Christine JARS Secrétaire : Marie Line SOLEYMAT

ACTIVITÉS

Horaires d'entrainement 2020-2021 :

U9 (2012-2013) : mercredi de 13h30 à 14h30 U11 (2010-2011) : mercredi de 14h30 à 16h U18 Filles (2004-2005) : mardi de 19h à 20h30 Senior Fille (à partir de 2003) : Mardi de 19h à 20h30

Loisir mixte : vendredi de 20h à 22h

EMAIL

marieline22@neuf.fr

Associations

RETOUR SUR 2020

En 2020, le bureau de l'Association a été entièrement renouvelé avec une nouvelle équipe motivée, solidaire et très volontaire. Ainsi le début d'année n'a pas connu de temps mort dans la continuité des années précédentes, avec l'organisation d'une nouvelle soirée crêpes et chants, une belle vente de fromages et produits régionaux, la fête des Lumières et une soirée Contes et Magie très réussie, qui a enchanté les participants.

Malheureusement, la situation sanitaire a stoppé les manifestations prévues au 2e semestre telles que la soirée Gospel et la traditionnelle Kermesse.

PROJETS 2021

Cette nouvelle année démarre à nouveau avec une restriction des rassemblements, ce qui réduit le champ d'action de l'association. Cependant, nous maintenons notre dynamisme en organisant plusieurs ventes aux familles (Gourdes, Fromages, Articles de Noel, ...). Nous maintenons également notre rôle d'intermédiaire entre l'équipe pédagogique et les familles, et de soutien aux familles qui rencontrent des difficultés notamment face à la crise sanitaire.

Cette année, nous espérons également avoir la joie de pouvoir financer la classe verte des grands ; croisons les doigts !!

LE BUREAU

Président : Loic SOARES Vice-Présidente : Christelle DELAYAT Trésorière : Anne-Sophie SOMMIER Secrétaire : Sabine L'HUILLIER



ACTIVITÉS

Aide et soutien aux familles / Représentation des parents d'élèves auprès de l'équipe éducative et aux conseils de l'école / Organisation de ventes et d'événements au profit de l'école Les Abeilles.

DESCRIPTION

Association des parents d'élèves de l'école privée Les Abeilles.

EMAIL

apel-lesabeilles@outlook.fr

FACEBOOK

https://www.facebook.com/Ecole-privée-les-abeilles-Oytier-Saint-Oblas-203603140372749/



ACTIVITÉS

Organisation ou co-organisation de différents événements créateurs de lien sur la commune.

DESCRIPTION

Le CLAS est le support fonctionnel du CCAS et organise le développement social de Oytier.

EMAIL

monique.granjard54@gmail.com

RETOUR SUR 2020

Nos événements habituels ont été annulés en raison de la crise sanitaire et des confinements ou restrictions de rassemblements. Notre équipe continue de se retrouver et de préparer 2021.

PROJETS 2021

Mars: choucroute.

Juin : feu de la Saint Jean.

Octobre : vente de soupe de courge sur la place du village.

Novembre : foire de la Saint Martin.

Décembre : participation à la Fête de l'Avent (collation offerte par la commune).

LE BUREAU

Présidente : Monique GRANJARD Vice-Présidente : Annick DETERDING Trésorier : Alain VISCOGLIOSI Vice-Trésorière : Veronique AVELLANEDA Secrétaire : Corinne BALBUENA Vice-Secrétaire : Betty VISCOGLIOSI Après une saison pour le moins atypique, La Fabrique Musicale est toujours bien présente, prête à faire vibrer le territoire aux sons de douces mélodies et de rythmes endiablés!

Grâce à un travail remarquable de toute l'équipe de La Fabrique et notamment des professeur.e.s, tous les élèves ont pu bénéficier des cours tout au long de l'année précédente.

Avec un nombre d'adhérents encore en progression, la Fabrique dynamique nous montre que nous avons besoin de culture, de musique et de partage, en ce moment, comme toujours et peut-être plus que jamais!

C'est pour cela que La Fabrique redouble d'efforts et d'imagination pour toujours plus faire vivre la musique hors de ses murs.

Et même si, cette année encore s'annonce sur un rythme à découvrir, nous restons à vos côtés.

Avec des propositions et une offre toujours plus diversifiée comme la création d'un Big Band déjà composé d'un peu plus de 10 musiciens !

Si les répétitions et les cours en face à face sont suspendu.e.s afin de répondre aux obligations sanitaires, l'équipe

pédagogique et le conseil d'administration sont sur le pont et rien ne s'arrête, surtout pas l'envie de retrouver les autres musicien.ne.s pour faire résonner les instruments.

La Fabrique musicale

Nombre de projets sont prêts à voir le jour et n'attendent que vous, public, pour pouvoir être partagés.

Alors, dans ces temps à la fois moroses et perturbés, n'oubliez pas que la musique est là pour vous accompagner et égayer vos longues journées confinées.

Retrouvez notre actu sur le site de la Fabrique Musicale ou sur notre page facebook.

ACTIVITÉS

Jardin d'éveil musical / Parcours découverte / Parcours diplômant / Pratique collective / Ateliers thématiques / Cours de chant. Possibilité de location d'instrument.

DESCRIPTION

La Fabrique musicale est une association globale qui abrite également l'Harmonie d'Heyrieux, le Choeur de la Fabrique, une vaste programmation événementielle, des actions «Hors les murs», des dispositifs «musique et santé» et «musique à l'entreprise».

EMAIL

contact@lafabriquemusicale.com

SITE WEB

https://lafabriquemusicale.com/

FACEBOOK

https://www.facebook.com/lafabriquemusicale/

Photos : Eveil musical à Saint Georges d'Espéranche (en haut) et Ensemble en extérieur

LE BUREAU

Président : Pierre ROUSSEAU Vice-Présidente : Catherine SAUGEY Trésorier : Franck BEYSSAC Secrétaire : Séverine BOUCHER



Associations





RETOUR SUR 2020

Après quelques essais en juin 2020, l'association a vraiment démarré au mois de septembre 2020. Un succès, avec une trentaine d'adhérents qui se réjouissent de pouvoir pratiquer à Oytier. Ambiance garantie!

PROJETS 2021

- Carnaval : soirée dansante parents/enfants.
- Soirée fitness : pour la fin de saison en juin.
- Halloween dansant parents/enfants.
- Noël dansant parents/enfants.

LE BUREAU

Présidente : Marjorie PEILLET Trésorière : Amandine HACKSPILL Secrétaire : Véronique FAIVRE

ACTIVITÉS

Cours de Zumba: jeudi 18h30 - 19h30 à Oytier (foyer rural).

DESCRIPTION

Association créée par trois passionnées de Zumba qui espèrent partager un moment sportif dans la joie et la bonne humeur. Cours dispensés par Samir Labidi, coach sport santé bien-être.

EMAIL

oytierfitnesspourtous@gmail.com

RETOUR SUR 2020

L'année 2020 restera dans les annales comme une année pratiquement vierge de football de compétition à cause de la covid. En effet, la 2ème partie de la saison 2019-2020 n'a pu reprendre après la trêve en mars et la saison 2020-2021 a été stoppée au bout de seulement 4 matchs en novembre et ne reprendra pas en 2020.

De quoi rendre frustrés et désespérés les 400 licenciés du club en manque de football qui s'étaient jusqu'à lors honorablement comportés.



PROJETS 2021

Heureusement le club va pouvoir bénéficier à partir de janvier 2021 de la réalisation d'une infrastructure attendue par tous : le terrain synthétique, implanté à Septème, grâce au financement assuré partiellement par les 6 communes du MOS3R.

C'est donc avec beaucoup d'espoir et de motivation que le club attend la reprise des compétitions en 2021 avec aussi la volonté d'organiser des manifestations interdites

LE BUREAU

Président : Hervé VAUDAINE Vice-Président : Pasal PERRIN Trésorière : Florie PETREQUIN Vice-Trésorière : Chrystelle RACLET Secrétaire : Laurent TERRY jusqu'alors pour avoir un budget équilibré et le maintien du lien social et sportif.

ACTIVITÉS

Suivant la catégorie (le club est ouvert à toutes les catégories sauf féminines à partir de 13 ans).

DESCRIPTION

Pratique du football dès l'âge de 5 ans jusqu'à la catégorie vétérans (âge illimité).

EMAIL

herve.vaudaine@orange.fr

FACEBOOK

https://www.facebook.com/mos3rfc/

RETOUR SUR 2020

Malgré le report du Festival du Tonton, initialement prévu fin Mai 2020, nous avons organisé « l'Estivale du Tonton » le 29 Août avec le soutien de la Mairie et de la Communauté de Communes.

La soirée, alliant concerts et spectacles de rue, a accueilli un large public heureux et masqué dans le plus grand respect des mesures sanitaires.

2020 fut une année plus qu'éprouvante pour beaucoup d'entreprises partenaires du festival : plus que jamais, soutenez l'économie locale et la culture !



LE BUREAU

Président : Tristan CACHOZ Trésorier : Arnaud FONTVIEILLE Secrétaire : Céline GERMAIN



PROJETS 2021

Le 9^e Festival du Tonton aura lieu les 28 & 29 Mai 2021 sur le stade de foot.

Avec le report 2020, cela fait presque 2 ans que les bénévoles d'Even'Mania bouillonnent d'impatience d'accueillir les 8 groupes qui feront de ce 9^e Festival du Tonton, l'une des plus belles éditions!

Comme toujours, les groupes locaux et émergents viendront côtoyer les têtes d'affiche.

Bien que nous soyons près de 70 bénévoles, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bras, n'hésitez pas à nous rejoindre!

DESCRIPTION

L'association Even' Mania est l'organisatrice du Festival du Tonton, du Dimanche du Tonton et de l'Estivale du Tonton.

EMAIL

contact@festival-du-tonton.com

SITE WEB

https://www.festival-du-tonton.com/





Ferme des Perronnières

RETOUR SUR 2020

Notre association est crée fin novembre.

PROJETS 2021

- Stages en lien avec le monde du cheval : stage alimentation avec Sabrina Peyrille, stage avec Claire des chevaux d'Arcand, stage horse and dog trail, stage avec Elsa Sinclair qui vient des USA.

ACTIVITÉS

Activités ponctuelles : voir le calendrier sur notre page Facebook.

DESCRIPTION

Organisation de stages avec l'intervention de professionnels : équitation, formations en lien avec le jardinage et la permaculture, temps parents/enfants.

EMAIL

n.demarthe.dyant@gmail.com

FACEBOOK

https://www.facebook.com/fermedesperronnieres/

- Journée de jeux Equin Play entre cavaliers propriétaires.
- Troc de graines, formation gestion du potager.
- Journée fabrication de savons.

LE BUREAU

Présidente : Nathalie DEMARTHE DYANT Trésorier : Clément DEMARTHE

Intercommunalité

Communauté de Communes

Quelques actions de la communauté de communes pour le territoire.

Pôle développement territorial

- Participation au Réseau d'Initiative Publique Très Haut Débit : investissement de 1,2 million d'euro.
- Signalétique des zones d'activités.
- Soutien à l'économie locale :
 - Aides aux travaux pour les commerces avec vitrines.
 - Aides à la création d'entreprise.

Pôle vie sociale

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

- Construction de 3 crèches intercommunales et du relais d'assistantes maternelles.
- Mise en place d'une plateforme d'engagement citoyen.
- Soutien de l'initiative K'fé des jeunes.
- Subvention aux collèges du territoire (actions culturelles et sportives).

PERSONNES ÂGÉES

- Construction d'un EHPAD situé à Heyrieux (84 résidents).
- Réhabilitation de la résidence autonomie à Saint Georges d'Espéranche (53 logements).

CULTURE ET PATRIMOINE

- Gestion et animation du réseau des médiathèques des collines.
- Mise en place des manifestations culturelles du territoire (Collines en scène, K'Fé des arts).

Pôle Ressources

BÂTIMENTS INTERCOMMUNAUX

- Construction du nouveau pôle communautaire et maison des services à Heyrieux.

SOUTIEN AUX COMMUNES

- Soutien aux investissements communaux (180 000 euros pour Oytier).
- Dotation de solidarité aux communes (44 0000 euros pour Oytier).
- Prise en charge de 50% des contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de l'Isère (environ 28 000 euros pour oytier).
- Achats de masques réutilisables pour la population du territoire et de masques jetables pour les communes.

Siège de la communauté de communes des Collines du Nord-Dauphiné 316 rue du Colombier - 38540 Heyrieux

Téléphone : 04.72.48.19.89 Télécopie : 04.72.48.19.86 Courriel : communaute@collines.org http://www.collinesnorddauphine.fr





Communauté de Communes



comprendr A COMM COMM

La Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (CCCND) regroupe 10 communes, dont Oytier Saint Oblas.

Les compétences de la CCCND sont multiples :

Pôle

développement territorial

- Aménagement du territoire
- Économie
- GEMAPI, eau, assainissement
- Environnement et développement durable
- Mobilité
- Habitat

Pôle social

- Petite enfance, enfance, jeunesse
- Solidarité et lien social
- Culture et patrimoine

Pôle ressources

- Finances
- Bâtiments Équipements Travaux
- Communication et relations avec les collectivités

'V Oytier en images!

J'♥ Oytier en images, est une initiative lancée par la commission communication qui invite chaque Oytillard.e à partager ses photos de notre joli village.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER?



Crédit photo: P. ROSELLO -Chapelle Saint-Jean -Octobre 2020

- 1. Photographiez.
- 2. Envoyez-nous votre photo.
- 3. Nous la partageons avec tous sur notre site web (ou nos autres médias).

Afin de respecter le droit à l'image et le droit d'auteur, vous devez lire et accepter les conditions de participation disponibles sur notre site web (https://www.oytier.fr/decouvriroytier/oytiers-saint-oblas-en-images/) ou en mairie.

Contact: com@oytier.fr

Déjà plusieurs oytillard.e.s nous ont offert de beaux clichés (voir aussi p. 14 et 15).



Crédit photo: Maryline Tasciotti - Novembre 2020



Crédit photo: Delphine B-L'automne au Parc Bourit -Octobre 2020



Etat civil

Les Naissances

| SOUILLARD | Victor | le 16/06/2019 | à Vienne |
|--------------------|-----------------------------------|---------------|--------------------|
| DUBOIS | Léa Marie Christiane | le 17/06/2019 | à Bron |
| GAILLARD | Gabin | le 27/06/2019 | à Bron |
| BAYARD | Lola, Dominique | le 18/07/2019 | à Lyon 4 |
| KLAR | Lise, Jeanne | le 15/09/2019 | à Pierre Benite |
| JOCTEUR | Léana, Cassandra | le 09/10/2019 | à Bourgoin Jallieu |
| MONTEILLER | Pauline | le 15/10/2019 | à Vienne |
| BRESSON | Owen | le 11/12/2019 | à Lyon 8 |
| LAMOUILLE | Ambre | le 03/02/2020 | à Pierre Bénite |
| HENRY | Cassandre, Victorine | le 13/02/2020 | à Vienne |
| BAL | Oriane, Elisabeth | le 09/03/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| BOYER | Ellya | le 02/05/2020 | à Bron |
| BAURY DE CRESCENZO | Antonin | le 09/05/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| GIPPET LARDON | Mathis | le 24/05/2020 | à Lyon 4 |
| CORNIBE | Rose, Sophie, Eléna, Andrée | le 06/06/2020 | à Lyon 8 |
| CORNIBE | Marie, Sylvie, Danielle, Julienne | le 06/06/2020 | à Lyon 8 |
| ROUMESY | Adelino Ugo | le 18/06/2020 | à Feyzin |
| CORREIA | Alexis | le 19/06/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| GARCIA-VERO | Théa, Fernande, Danielle | le 25/06/2020 | à Villeurbanne |
| METRILLOT | Marina | le 15/07/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| MARTINEZ | Quentin, Clément, Samuel | le 10/08/2020 | à Lyon 8ème |
| BAZIN | Emma, Marlène, Rose | le 25/10/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| THEVENIN | Raphaël, Bertrand, Vital | le 06/11/2020 | à Bron |
| CHAMPION | Célestin | le 09/11/2020 | à Bourgoin-Jallieu |
| | | | |

Les Mariages

| BRESSOUX Thomas & L'HUILLIER Sabine | le 20 juillet 2019 |
|--|---------------------------------|
| MOTOS Anthony & VISCOGLIOSI Alexia | le 3 août 2019 |
| WAXIN Fabrice & BLASQUEZ Lisa Audrey | le 21 septembre 2019 |
| AMZA Mickaël & REVENU Fanny | le 12 octobre 2019 |
| BONNET Damien Marcel André & TOUBAL MAAMAR Anissa | le 7 décembre 2019 |
| GAGET Stanislas & ESCOURROU Sandrine, Valérie | le 1 ^{er} février 2020 |
| SARZINSKI Florent Pierre Jean & THOMAS Angélique, Elisabeth, Lucette | le 11 juillet 2020 |
| COTTARD Rémi Ram & LAMMAA Isciane | le 12 septembre 2020 |
| THIVILLIER Jean-Christophe & GOYET Myriam Katia | le 5 décembre 2020 |

Les Décès

| PEILLET née GRANGER | Yvette, Denise | le 4 août 2019 |
|--------------------------|--------------------------------|--------------------|
| CARACCIOLI épouse BRUNON | Andrée, Antoinette | le 2 octobre 2019 |
| ROBELLET | Christian | le 10 octobre 2019 |
| BLOT épouse DOUILLET | Christiane Gabrielle Henriette | le 7 novembre 2019 |
| GIORGI | Laurent | le 6 janvier 2020 |
| GUTIERREZ | Georges, Christian | le 3 mars 2020 |
| MICHEL veuve MONTEILLER | Juliette | le 15 mars 2020 |
| FOURNIER | Philippe François Gustave | le 23 juin 2020 |

A L'HONNEUR

La CCCND, dès le mois d'avril, en concertation avec les maires des 10 communes, décide d'acheter des matières premières pour la fabrication de masques « grand public ».

A Oytier, le maire, René Porretta est en contact avec Robert Cros qui participe à la fabrication de visières sur imprimantes 3D (initiative lancée à Paris et baptisée « Shields - Covid 19 »). La mairie de Oytier a mis une salle à disposition pour installer un atelier de production de ces visières.

C'est donc tout naturellement que Robert Cros et son épouse Catherine se lancent dans la confection de masques en tissu. Avec des amis et voisins pour commencer, et très vite vient l'idée de créer un collectif de couturières.

Avec le soutien de la mairie pour la communication, un appel aux bonnes volontés

est lancé et les couturières s'inscrivent. Dans le même temps, les oytillard.e.s sont sollicités pour fournir de la matière première, en attendant les livraisons de la CCCND. Nous remercions les personnes qui très vite ont fourni du tissu.

En quelques jours seulement, 18 couturières se mettent à l'œuvre. Elles entraînent avec elle un nombre plus important de personnes qui s'impliquent dans l'aventure : mari, enfants, voisins... Ceux et celles qui ne savent pas coudre découpent, repassent. Nous pouvons citer ici Véronique Loreau, spécialiste du repassage et monsieur Cachoz qui a lavé le tissu dans sa laverie « Lave ta chaussette ».

La CCCND continue d'acheter et de fournir les couturières en tissu, en fil et en élastique jusqu'au mois de mai et le déconfinement.

Au total, 3000 masques adultes et 500 masques enfants ont été réalisés.

- Le 9 mai, distribution de masques devant le foyer rural. 76 masques adulte avaient été distribués dans les boites aux lettres dans la semaine par le CCAS. C'est donc 702 masques qui ont été distribués aux oytillard.e.s.
- Le 16 mai, les élus distribuent en porte à porte, des masques offerts par la Région : 680 foyers visités. Cinq équipes parcourent la commune. Les élus distribuent également, à ceux qui n'en n'ont pas eu, les masques de « nos couturières bénévoles ».

Et oui, c'est ainsi que nous les appelons souvent : Nos couturières bénévoles ! Nous sommes conscients que c'est un abus de possession et nous nous en excusons mais... Nous sommes tellement fiers de ce mouvement solidaire que nos couturières font partie de notre entourage proche, comme nos amis, nos voisins.

Sans plus attendre, encore une fois,

un grand MERCI, un grand DRAVO à Nos couturières!



Christelle France









A & A A

Catherine et Robert Cros

Sylvette De Filippis

Iviane Aguerra et Christiane D'ORAZIC





Aurelie Veron



à bientôt

Retrouvez toutes les infos de votre commune sur :

www.oytier.fr



Téléchargez notre application oytier sur :



